

Appui à l'entrepreneuriat des jeunes/Près d'un mois après le lancement du projet Idyanja Encore des difficultés pour rentabiliser les activités

CNE

Port-Gentil/Gabon

PRÈS d'un mois après qu'une partie des bénéficiaires du projet Idyanja a été déployée sur le terrain, un premier bilan s'imposait pour le staff technique. C'est le sens de la rencontre de samedi dernier dans la capitale économique, en présence de Pepecy Ogoulinguende, présidente de l'Ong Malachie.

Des moments interactifs, d'autant plus que, comme l'a expliqué Jerry Bibang, coordonnateur du projet Idyanja, il est important, à cette étape de sa mise en œuvre, d'avoir un feedback des jeunes entrepreneurs. «*Il fallait qu'on fasse un briefing avec les bénéficiaires, qu'on sache ce qui marche depuis qu'ils ont été*



Photo : CNE

Jerry Bibang, coordonnateur du projet Idyanja et Pepecy Ogoulinguende, présidente de l'Ong Malachie, lors de l'échange...

déployés sur le terrain, quelles sont leurs difficultés et comment faire pour y remédier (...)

», a déclaré M. Bibang. Dans leurs interventions, les bénéficiaires d'Idyanja ont justement évoqué des difficultés auxquelles ils font face. La légalisation de leurs activités en est une. En effet, plusieurs d'entre eux exercent encore dans

l'informel. Ce qui n'est pas sans conséquences sur la rentabilité de leurs activités.

Autre difficulté rencontrée par les néo entrepreneurs, l'écoulement cahin-caha de leurs produits, pour diverses raisons. Le climat économique actuel y étant pour beaucoup.

Mais, dans le souci d'accompagner efficacement



Photo : CNE

...avec les bénéficiaires du programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes de l'Ogooué-Maritime.

les intéressés, des pistes de solutions durables sont en cours d'examen, a tenu à rassurer Jerry Bibang. «*Nous sommes en train de voir avec l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon) la possibilité de légaliser les différentes activités qui sont frappées d'il-légalité*», a expliqué le coordonnateur du projet

Idyanja. Il a également informé que des foires d'exposition-vente seront organisées prochainement, dans le but d'aider ceux qui ont du mal à écouler leurs marchandises. Ces foires devraient permettre de booster la rentabilité de ces opérateurs économiques. Tenant compte du fait que certains facteurs internes

pourraient aussi être à l'origine de cette stagnation, au-delà même du mauvais contexte économique actuel, des vidéos dites de "motivation" ont été projetées durant ces moments d'échanges. «*L'objectif de la diffusion de ces vidéos était de démontrer aux bénéficiaires que malgré la crise actuelle, malgré les difficultés, il est possible d'entreprendre et de réussir*», a dit M. Bibang. Par la projection de ces vidéos, les jeunes entrepreneurs concernés ont appris de nouvelles stratégies de vente et de marketing. Ce bilan de la première phase d'Idyanja a été jugé positif. Quant à la deuxième phase de financement, on a appris de son coordonnateur qu'elle pointe déjà à l'horizon.

Littérature

Le " Guide de l'auxiliaire de commandement " d'Athanase Edou Mebiame

Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

PARU aux éditions Maison gabonaise du livre, "Le guide de l'auxiliaire de commandement" est un ouvrage qui édifie sur la gestion des unités administratives territoriales de base au Gabon, et le rôle dévolu aux auxiliaires de commandement placés à leur tête. Athanase Edou Mebiame se sert de ce manuel comme support pour l'organisation des séminaires de renforcement des capacités des auxiliaires de commandement sur l'ensemble du territoire.

En effet, nombre d'entre eux, affirme-t-il, ne sont pas outillés pour accomplir

correctement et valablement leurs devoirs. De plus, plusieurs enseignants des écoles et collèges, chargés de dispenser les cours d'instruction civique, ont là un outil didactique précieux pour leurs enseignements.

Autant dire que le nouvel ouvrage est le bienvenu pour les auxiliaires de commandement, les élèves et les enseignants des écoles et collèges, mais aussi pour tous les Gabonais, ou non, dans leur quête de connaître nos unités administratives de base et leur fonctionnement. Dans la première partie du manuel, Athanase Edou Mebiame, qui revendique une riche expérience dans les fonctions de comman-



Photo : JP Allogo

La couverture du manuel de Athanase Mebiame.

dement et d'encadrement, donne la définition de "l'auxiliaire de commandement, tout comme il présente des unités administratives territoriales de base". Il indique donc qu'un auxiliaire peut-être considéré comme un aide, un assis-

tant ou tout simplement un accompagnateur. Au sens strict du terme, le commandement consiste à exercer un pouvoir, à faire des injonctions ou à donner des ordres. «*Mais dans le jargon purement administratif, le commandement consiste à gouverner, à diri-*

ger ou administrer», précise l'auteur.

Il explique qu'aux termes des dispositions de la loi 14/96 du 15 avril 1996 portant réorganisation territoriale de la République gabonaise, le canton, le regroupement de villages, le village et le quartier sont les quatre principales unités administratives territoriales de base qui sont dirigées par les auxiliaires de commandement. Il donne des détails précis sur la composition de ces quatre unités administratives de base.

Dans la deuxième partie, le livre se penche sur la gestion des conflits et les outils de travail, un aspect dans lequel l'auteur montre que gérer une unité ad-

ministrative n'implique pas seulement l'application stricte des textes qui régissent la fonction. Cela demande surtout que l'auxiliaire de commandement soit préparé à affronter les multiples difficultés liées à la cohabitation, notamment les conflits d'intérêts et autres conflits directs entre les administrés.

«*L'importance réside surtout dans la capacité de l'auxiliaire de commandement à régler toutes ces situations, de façon à maintenir la cohésion sociale et à préserver l'ordre public*», dit l'auteur.

Notons que l'ouvrage est en vente dans différents kiosques à journaux du pays.

En prélude à la Fête des mères Les femmes déjà sur le pont

FAE

Port-Gentil/Gabon

ON ne change pas une équipe qui gagne, a-t-on coutume de dire. Ragaille-dies par le succès rencontré lors de l'organisation de la Journée nationale de la femme du 24 avril dernier, les femmes entrepreneuses ou membres d'associations, constituées en comité d'organisation, se sont retrouvées, une nouvelle fois, autour de la chef de service provincial de la Famille, Pélagie Angoué. But: cogiter, cette fois-ci, sur la Fête des mères célébrée traditionnellement le dernier dimanche du mois de mai.



Photo : Sidonie Ambonguila

Pour Pélagie Angoué, la responsable provinciale de la Famille, la Fête des mères en préparation connaîtra un succès.

Dans cette perspective, il a été retenu que les femmes commémoreront cet événement le samedi 26 mai prochain, dans l'enceinte du service provincial de la Famille, dans la zone dite

"25 logements". Au programme : échange de cadeaux, repas et conférence. Chaque femme devra donc apporter un cadeau dont la valeur a été indiquée, ainsi qu'un plat pour le repas.



Photo : Sidonie Ambonguila

Des membres du comité d'organisation de cet événement lors de la réunion.

Des réglages seront faits pour que la diversité soit assurée en matière de mets. Quant à la conférence, il sera fait appel, une fois de plus, aux lumières de Wul-

fran Gaël Rembendambya Avandjo, directeur provincial du Commerce, pour qu'il revienne sur la communication qu'il avait livrée lors de la Journée nationale de la femme.

En effet, ce jour-là, le temps imparti alors à l'orateur ne lui avait pas permis d'édifier suffisamment les femmes entrepreneuses sur les procédures d'immatriculation à suivre, afin d'exercer leurs Activités génératrices de revenus (AGR) dans la légalité. L'occasion sera donc donnée aux femmes voulant se lancer dans l'entrepreneuriat, de poser toutes les questions au premier responsable du Commerce dans la province de l'Ogooué-Maritime.

Les inscriptions sont déjà ouvertes au service provincial de la Famille, où se tiendra une dernière réunion de mise au point, le 23 mai prochain, à partir de 16 heures.